

Le Comité Départemental de Hockey-sur-Gazon distingué par la Fondation de France

Pour l'animation d'une section filles au Garros



le Comité Départemental de Hockey-sur-Gazon distingué par la Fondation de France

La Fondation de France Sud-Ouest distingue l'innovation sociale de proximité et récompense 5 projets exemplaires, mardi 10 octobre à Toulouse

Mardi 10 octobre 2017 à 18h30 aux Abattoirs* à Toulouse, la Fondation de France Sud-Ouest récompense cinq projets inspirants du territoire. A travers la remise des Lauriers, la Fondation de France joue un rôle de catalyseur et d'accélérateur pour toutes les initiatives de proximité. Premier soutien privé de ces associations, elle encourage leur capacité d'innovation et les accompagne dans la durée.

Sélectionnées par un jury d'experts bénévoles, les cinq associations vont recevoir un Laurier départemental et l'une d'entre elle le Laurier régional, doté d'une subvention de 2 000 €.

Le Laurier du Gers sera attribué au Comité Départemental de Hockey-sur-Gazon du Gers pour l'organisation de séances hebdomadaires de hockey à destination de jeunes filles entre 12 et 20 ans du quartier du Grand Garros à Auch, sur des temps scolaires et extra-scolaires. Cette initiative a pour objectif de proposer une activité encadrée au sein du quartier, et de développer une mixité sociale.

Les Lauriers de la Fondation de France : un label d'exemplarité et de légitimité

Depuis sa création en 1969, la Fondation de France soutient des associations locales qui œuvrent dans tous les domaines de l'intérêt général. Les Lauriers, véritable label, gage d'exemplarité et de légitimité, permettent de promouvoir la créativité et la diversité de projets plein d'avenir, leur donnant également un coup d'accélérateur.

Un concours à différents niveaux :

- Les six fondations régionales de la Fondation de France (Nord, Grand Ouest, Grand Est, Sud-Ouest, Centre-Ouest et Méditerranée) remettent 12 Lauriers régionaux qui perçoivent une subvention de 2000 € et des trophées départementaux. · Ces lauréats régionaux concourent ensuite au jury national avec des projets sélectionnés hors du territoire couvert par les Fondations régionales : au final, ils seront 9 à être récompensés et percevront une aide de 4000 €. La remise nationale se déroulera à Paris en octobre 2017.
- Trois prix sont délivrés par les fondations abritées par la Fondation de France : la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, la Fondation Marie-José Chérioux et la Fondation du Crédit Mutuel.
- Enfin, deux associations finalistes seront récompensées après avoir été choisies par le public: ce sont les Lauriers du public.